

Bilan de la campagne 2013 pour les postes BIATSS, PRAG et EC

Contexte général

La dernière lettre de cadrage Ressources Humaines de l'Université Lyon 1 (16 juillet 2012) a rappelé le contexte général de la gestion de ses ressources en lien avec la gestion de la masse salariale de l'établissement. Cette lettre a de plus précisé pour 2012-2013 le cadre des priorités définies par la gouvernance (sous-encadrement pédagogique, insertion professionnelle des diplômés, accompagnement d'opérations de recherche d'envergure, plateformes de recherche ou pédagogiques, échanges internationaux, soutien aux équipes membres d'un Equipex ou Labex et mise aux normes du patrimoine immobilier).

Concernant les personnels BIATSS, les Composantes étaient particulièrement attendues sur leurs propositions budgétairement équilibrées de re-pyramidage (re-qualification à la hausse et à la baisse). De plus, elles étaient informées de la rétention en amont de 5 postes TECH, 2 postes ASI, 4 postes IGE et 1 poste IGR pour permettre les promotions de corps en 2013 (ces postes n'étant pas mis au concours, mais occupés par des contractuels cette année).

Concernant les personnels PRAG et EC, les Composantes étaient appelées à privilégier les compétences les plus larges possibles dans la définition des profils recherche et pédagogique. Une liste principale égale à 70% de leurs emplois vacants, et une liste complémentaire égale au plus à 60% de ce nombre leur étaient demandées, accompagnées d'une note de synthèse présentant les besoins et les priorités en recherche et en formation. Une hiérarchisation des demandes pouvait être proposée par les Composantes, et ces dernières étaient particulièrement attendues sur leur politique pluri-annuelle.

Politique de la F.S.T.

Une réflexion d'abord dans les Départements

Comme pour les trois campagnes précédentes, la F.S.T. a privilégié un travail s'effectuant en premier lieu dans les Départements disciplinaires. Ces derniers ont ainsi été appelés à transmettre trois listes classées, une pour les postes BIATSS, une pour les postes MCF et une pour les postes PR.

Une approche financièrement responsable et permettant à chaque Département d'énoncer leurs meilleures propositions dans un contexte contraint

Pour prendre en compte la politique de rétention de postes liée aux promotions de corps, la masse salariale correspondant aux re-qualifications à la baisse de 5 TCH en ADT, 2 ASI en TCH, 4 IGE en ASI et 1 IR en IGE a été estimée (environ 113,5 K€). Avec 20% des postes BIATSS de l'Université présents à la F.S.T., il a ensuite estimé que la demande globale de postes pour la F.S.T. devrait dégager cette année une masse salariale d'environ 23 K€. Sur cette base, et pour éviter de subir des re-qualifications aléatoires sur proposition du CEVU, CS ou CA, la F.S.T. a appelé tous les Départements à définir avec attention les niveaux de qualification des postes BIATSS demandés et à proposer eux-mêmes des re-qualifications à la baisse, participant ainsi avec intelligence à la politique de l'Université.

Enfin, pour prendre en compte des besoins en re-qualifications à la hausse ressentis à plusieurs endroits dans notre Composante, et tout en respectant le cadre financier général, les Départements ont été invités à soumettre des propositions permettant de tendre à des équilibrages au sein d'une même discipline tandis que le Conseil de la F.S.T. travaillerait sur des redéploiements possibles entre disciplines.

La campagne relative aux personnels BIATSS

Historique des campagnes précédentes

Les trois demandes prioritaires de la F.S.T. ont été pourvues en trois ans, par redéploiement interne ou externe. En 2010, deux postes ont été créés par l'Université, un sur une plateforme de recherche en chimie, l'autre pour la gestion transversale des relations internationales suite à la disparition de l'antenne «Sciences» de la Direction des Relations Internationales. En 2011, un redéploiement interne du

Département de Mathématiques vers le Département de G.E.P. a permis de renforcer le fonctionnement des plateformes pédagogiques dans ce Département. En 2012 enfin, la suppression d'un poste du Département de Chimie/Biochimie par le C.A., sur proposition du C.S., a eu pour conséquence la création d'un poste dédié au fonctionnement des plateformes pédagogiques du Département de Mécanique (demande prioritaire des créations souhaitées par la F.S.T.).

Production d'un document de comparaison des effectifs en personnels administratifs

Alors que des moyens humains en personnels BIATSS sont réclamés à plusieurs endroits, le redéploiement d'un poste d'une des Composantes de Lyon 1 vers la F.S.T. est difficile à obtenir. En conséquence, le redéploiement en interne à la F.S.T. constitue un levier nécessaire à une politique d'équilibre entre les différentes disciplines rassemblées au sein de la Composante. Dans ce contexte, les effectifs des personnels administratifs (catégorie BAP J) des Départements, plateformes et Laboratoires appartenant ou étant rattachés à la F.S.T. ont été répertoriés en 2012. Ce document a permis d'avoir une visibilité de la faible marge de manoeuvre utilisable pour améliorer le fonctionnement administratif des différentes structures sans en mettre une particulièrement en danger.

Proposition du Conseil de la F.S.T. pour 2013

- Un ensemble de 30 postes respectant les classements votés par les Conseils des Départements, excepté un poste utilisé pour un redéploiement interne (voir ci-dessous).
- Un redéploiement interne de Chimie/Biochimie vers, à la fois, Biologie et Chimie/Biochimie pour créer un emploi partagé d'assistance administrative à deux fédérations de recherche (Bio-Environnement et Chimie), besoin identifié et prioritaire depuis plusieurs années. L'opération ainsi proposée ne représentait la perte que d'un demi-poste en Chimie/Biochimie et s'est appuyée sur un effectif en personnel administratif plus élevé que la moyenne à l'endroit où le poste a été pris.
- 6 re-qualifications à la baisse IGE/ASI (3 en Biologie, 2 en Physique et 1 en Mathématiques) et 1 IGR/I GE en Chimie/Biochimie.
- 4 re-qualifications à la hausse ADT/TCH (1 en Biologie, 2 en Physique et 1 accompagnant le redéploiement interne pour les fédérations de recherche de Bio-Environnement et Chimie).
- Une économie globale de masse salariale de 56,730€, soit 34K€ de plus que l'objectif fixé par la direction de la F.S.T. pour contribuer, au prorata de ses personnels, aux prévisions nécessaires à la politique de re-qualification à la baisse de l'Université.
- L'utilisation des 34K€ supplémentaires pour la création d'un poste d'IGE sur la Plateforme Rhône-Alpes de Bio-Informatique (56,8% de la masse salariale nécessaire) si l'Université pouvait dégager le complément budgétaire. Si le C.A. de l'Université ne souhaitait pas ou ne pouvait pas dégager ce complément budgétaire, le Conseil de la F.S.T. proposait alors l'annulation de deux re-qualifications à la baisse qui représentaient un effort considérable pour les UMR concernées (1 IGR en Chimie et 1 IGE en Physique) ; une telle annulation libérait malgré tout 9K€ supplémentaires d'économie de masse salariale par rapport à l'objectif fixé.

Avis du C.E.V.U. et du C.S.

La F.S.T. a été la seule Composante de l'Université à intégrer dans sa réflexion la dimension du coût salarial associé aux demandes de postes. Le C.E.V.U. et le C.S. ont manifesté leur reconnaissance de l'approche suivie et du travail effectué. Par ailleurs, les postes demandés par la F.S.T., accompagnés de leurs justifications, ont recueilli un avis favorable de ces deux instances et le C.S., dans ces conditions, s'est exprimé sur l'importance de respecter les propositions de classements et de redéploiements transmis par la F.S.T.

Position du Bureau présidentiel et décision du C.A.

Le Bureau de la présidence a proposé qu'un poste d'IGE classé 3ème sur 9 par le Conseil du Département de Biologie et validé par le Conseil de la Faculté soit supprimé et que les 2 re-qualifications à la hausse concernant le Département de Physique soient refusées. En contre-partie, le Bureau a proposé la création du poste IGE sur la Plateforme Rhône-Alpes de Bio-Informatique.

Bien qu'aucun argument n'ait été présenté pour soutenir la proposition du Bureau de la présidence, et malgré la remise en cause de cette proposition par certains élus du C.A., cette dernière a été validée.

Résultat de la campagne 2013 relative aux personnels BIATSS

- Un redéploiement interne (en Biologie et en Chimie/Biochimie), avec re-qualification à la hausse ADT/TCH, comme proposé par la F.S.T.
- 5 re-qualifications à la baisse IGE/ASI et 1 re-qualifications à la hausse ADT/TCH en Biologie, conformément à la proposition de la F.S.T.
- Refus par le C.A. de 2 re-qualifications à la hausse en Physique et en G.E.P. malgré l'équilibre financier qui accompagnait ces demandes.
- Maintien de la qualification IGR en Chimie/Biochimie, mais refus de maintien de la qualification IGE en Physique.
- Récupération globale de 37,4K€ de masse salariale par l'Université, soit 14K€ de plus que la proportion équitable qui aurait pu affecter la Composante F.S.T.
- Un redéploiement interne voté par le C.A. (poste IGE au PRABI), en désaccord avec l'avis de la F.S.T. et sans communication d'une argumentation sur le choix de l'origine du poste supprimé pour réaliser cette opération.

En réaction à ce bilan, le Conseil de la FST du 13 décembre 2012 a voté à l'unanimité la motion suivante qui a été transmise à la direction de l'Université :

Suite à la publication des résultats de la campagne d'emplois 2013 à Lyon 1, le Conseil de la Faculté des Sciences et Technologies souhaite manifester son incompréhension vis-à-vis de la décision de redéploiement d'un poste IGE d'un laboratoire de biologie vers la plateforme PRABI, redéploiement non prioritaire pour la FST et qui ne respecte pas le classement du Conseil du Département de Biologie.

Le Conseil souhaite également dénoncer l'absence de discussion de la proposition de redéploiement par le CEVU et le CS ainsi que l'absence d'argument clair justifiant ce redéploiement. Ces absences menacent fortement la collégialité du fonctionnement de l'Université et troublent l'ensemble du travail effectué en amont par tous les personnels impliqués dans la campagne.

La campagne relative aux personnels PRAG et EC

Historique des campagnes précédentes

Depuis 2010, le Conseil de la F.S.T. mène une politique de demande et de répartition de postes de PRAG et d'EC qui permette d'améliorer les équilibres entre toutes les disciplines représentées par les différents Départements de la F.S.T., et cela en considérant à la fois les dimensions de recherche et/ou de formation associées à ces postes. Ainsi, un faible redéploiement des forces entre Départements a été proposé chaque année.

En écho à l'une des priorités de la gouvernance de l'Université, un des axes de cette politique est la réduction des heures complémentaires. Outre un enjeu financier pour l'établissement, ces heures représentent en effet un frein à l'activité de recherche et deviennent trop souvent un préjudice aux carrières des nombreux personnels concernés. Plusieurs indicateurs ont été mesurés, en 2010 et en 2012 de nouveau (suite à la nouvelle habilitation), pour comparer les taux d'encadrement pédagogique par discipline et ainsi pouvoir oeuvrer dans l'axe défini.

Bilan 2010, 2011, 2012 pour la formation

Les chiffres tiennent compte de certains mouvements hors campagne, comme les mutations croisées, mais uniquement lorsqu'elles font varier le potentiel.

Départements	PRAG	MCF	PR	Bilan 2010-2012		% Postes
				Postes	Services	
Biologie		2	1	3	3	+1,85
Chimie-Biochimie		-3	2	-1	-1	-0,78
G.E.P.		2		2	2	+4,55
Informatique		1		1	1	+2,27
Mathématiques	1	-3		-2	-1	-1,03
Mécanique	1	2		3	4	+20
Physique		-1		-1	-1	-0,88
Sc. de la Terre		-2	-1	-3	-3	-8,33

Bilan 2010, 2011, 2012 pour la recherche

En l'absence de données fiables sur les chercheurs des autres EPST présents dans les unités de recherche associées au Département, les chiffres tiennent compte uniquement des mouvements EC Lyon 1, internes et externes à la F.S.T.

Départements	2010	2011	2012	Bilan (postes)
Biologie	2	1	2	+5
Chimie-Biochimie	1	-1		0
G.E.P.	1	2		+3
Informatique	1	1	2	+4
Mathématiques	-2	1	-1	-2
Mécanique		1	3	+4
Physique	1		-2	-1
Sc. de la Terre		-2	-1	-3

La campagne relative aux personnels PRAG

En 2012, la F.S.T. comptait cinq postes de professeurs agrégés (3 en mathématiques, 1 en mécanique et 1 en biologie) et trois Départements ont manifesté leur intérêt pour accueillir un PRAG (Mécanique, Sc. de la terre et G.E.P.).

Le Conseil de la F.S.T. a voté l'inscription de la demande du Département de Mécanique sur la liste principale et l'envoi d'une liste supplémentaire contenant la demande du Département des Sc. de la Terre puis celle de la demande du Département G.E.P.

Sur la base des moyens à sa disposition, le C.E.V.U. s'est prononcé favorablement sur la demande du poste de PRAG en mécanique et cette demande a ensuite été validée par le C.A.

La campagne relative aux personnels EC

Proposition des Conseils de Départements pour 2013

- Trois Départements ont proposé des opérations internes de redéploiement entre sections CNU ; en Biologie avec un échange MCF/PR entre les sections 65 et 69, en Informatique avec un échange MCF/PR entre les sections 71 et 27, et en Physique avec un redéploiement PR de la section 36 à la section 28-30.

Proposition du Conseil de la F.S.T. pour 2013

- MCF (14 emplois vacants) : une liste principale de 10 profils et une liste complémentaire classée de 8 profils.
- PR (7 emplois vacants) : une liste principale de 5 profils et une liste complémentaire classée de 4 profils.
- Deux redéploiements MCF de la Chimie-Biochimie et de la Physique vers la Biologie et l'Informatique. Pour la biologie, le gain est uniquement «en formation» car l'affectation «recherche» demeure en Chimie-Biochimie.
- La demande de création d'un poste MCF en G.E.P., en raison notamment d'un besoin reconnu par le C.E.V.U. lors de la campagne 2013 des postes PRAG. En second, la demande de création d'un poste PR en Sc. de la Terre.

Avis du C.E.V.U. et du C.S.

Le C.E.V.U. et le C.S. ont validé la proposition du Conseil de la F.S.T. concernant les postes vacants, à une réserve près du C.E.V.U. concernant le profil du poste en G.E.P. Par contre, le C.E.V.U. a rendu un avis négatif concernant la création du poste PR en Sc. de la Terre.

Position du Bureau présidentiel et décision du C.A.

Le Bureau de la présidence a donné un avis négatif à la fois sur la création du poste PR en Sc. de la Terre et sur la création du poste de MCF en G.E.P.

Le C.A. a validé l'ensemble des propositions, en demandant toutefois l'élargissement d'un profil de recherche à une autre équipe d'accueil pour un poste de PR en Biologie.

Résultat de la campagne 2013 relative aux EC

- Retour de tous les postes vacants sur les profils demandés.
- Un poste supplémentaire PRAG dans le Département de Mécanique.
- Deux redéploiements internes des Départements de Physique et de Chimie/Biochimie au profit des disciplines de Biologie et d'Informatique.

En tenant compte de ce résultat, le bilan de la politique de redéploiement entre toutes les disciplines représentées par les différents Départements est le suivant :

Bilan 2010, 2011, 2012, 2013 pour la formation

Départements	PRAG	MCF	PR	Bilan 2010-2013		% Postes
				Postes	Services	
Biologie		+3	+1	+4	+4	+2,47
Chimie-Biochimie		-4	+2	-2	-2	-1,55
G.E.P.		+2		+2	+2	+4,55
Informatique		+2		+2	+2	+4,55
Mathématiques	+1	-3		-2	-1	-1,03
Mécanique	+2	+2		+4	+6	+30
Physique		-2		-2	-2	-1,75
Sc. de la Terre		-2	-1	-3	-3	-8,33

